



MERCI DE FAIRE CIRCULER

Le 16 Septembre 2022

**DEST. : TOUS LES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DE SECTION LOCALE ET MEMBRES DU CEL DE LA RÉGION 4**

**OBJET : RÉGION 4 – FORMATION DE FIN DE SEMAINE : Du 29 et 30 Octobre 2022**

**Hôtel et centre de conférence DEV, 1950 chemin Montreal, Cornwall, ON, K6H 6L2**

---

Les cours offerts sont les suivants :

Démantèlement du racisme anti-Noirs (offert en Anglais seulement)

Le parcours autochtone: Marcher côté à côté - Partie 1

Obligation d'accommoder: Un outil pour des milieux de travail inclusifs - Anglais

\

Délégué syndical 2: Faire face à l'employeur, améliorer la participation des membres

Les demandes d'inscription doivent être approuvées par un(e) des dirigeant(e)s de votre section locale (p. ex. président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(ère) ou délégué(e) syndical(e) en chef) et reçues par le Bureau régional \ au plus tard le 0 3 \ 2022.

Conformément aux politiques du Conseil exécutif, nous rappelons aux président(e)s de section locale que leur propre section locale est responsable de tous leurs membres qui assistent au cours. Si la section locale n'informe pas le Bureau régional de l'absence d'un participant inscrit 48 heures avant le début du cours, la section locale se verra imposer une pénalité de 50 \$, qui sera déduite de sa prochaine remise. Les circonstances atténuantes seront prises en considération.

**Les membres doivent réserver leur chambre directement auprès de l'hôtel par \ de O . Veuillez utiliser**

- h \ direct à l'Hotel au 1-877-832-6416
- Par courriel à Nicole Martel au [nmartel@devhotelandconferencecenter.com](mailto:nmartel@devhotelandconferencecenter.com)

Vous devez payer votre note d'hôtel en quittant l'hôtel; vous serez remboursé pour vos frais une fois que vous aurez soumis votre demande de remboursement des frais sur le portail des membres. Les membres qui vivent à moins de 60 km de l'hôtel ont droit à une chambre **le samedi soir seulement**. Les frais engagés pour des membres de votre famille ou des personnes à charge seront remboursés conformément aux politiques de l'OPSEU/SEFPO. (Voir le document ci-joint, intitulé Feuillet d'information)

La politique relative au paiement des salaires pour assister à un cours de formation est la même que celle qui a été modifiée au Congrès annuel d'avril 1999. Veuillez consulter les informations ci-jointes à ce sujet.

Veuillez remettre les formulaires ci-joints aux membres intéressés de votre section locale.

Pour toute question, veuillez contacter **Janna Calamini** au **Bureau régional de Brockville**.

**1-844-765-1415, poste 5440** ou [region4@opseu.org](mailto:region4@opseu.org)

**Le Comité de la formation de la Région 4**



**DEMANDE D'INSCRIPTION - PAGE 1 de 2**  
**RÉGION 4 FORMATION DE FIN DE SEMAINE**

\_\_\_\_\_  
Signature du/de la dirigeant(e) du Comité exécutif local

SECTION LOCALE N° \_\_\_\_\_ EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ N° DE MEMBRE DU SEFPO \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL \_\_\_\_\_

ADRESSE PRIVÉE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE (DOMICILE) \_\_\_\_\_ (CELL.) \_\_\_\_\_

---

**CHOIX DE COURS :** Vous serez inscrit(e) pour un seul cours. Veuillez indiquer votre 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> choix.

---

- Démantèlement du racisme anti-Noirs (offert en Anglais seulement)
- Le parcours autochtone: Marcher côté à côté - Partie 1 (offert en Anglais seulement)
- Obligation d'accommoder 1: Un outil pour des milieux de travail inclusifs (Anglais)
- Obligation d'accommoder 1: Un outil pour des milieux de travail inclusifs (Français)
- Délégué syndical 2: Faire face à l'employeur, améliorer la participation des membres (offert en Anglais seulement)
- 

**HÉBERGEMENT À L'HÔTEL :**

Si vous avez besoin d'une chambre, veuillez réserver directement avec l'hôtel **avant le 28 Septembre 2022**. La nuit du vendredi 28 Octobre est couverte si vous demeurez à plus de 60 km de l'hôtel.

**Hôtel et centre de conférence de Cornwall, 1950 chemin Montreal, Cornwall, ON, K6H 6L2**

Chambre Standard: 230 \$ + taxes

Pour réserver, prière d'appeler le : **(1-877-832-6416)** et de communiquer que vous êtes partie du group de OPSEU)

Ou par courriel à Nicole Martel au [nmartel@devhotelandconferencecenter.com](mailto:nmartel@devhotelandconferencecenter.com)

---

**TEMPS LIBRE :**

Avez-vous besoin d'un congé pour votre **quart de travail régulier** : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

***Si OUI, vous devez remplir le Formulaire de renseignements relatifs à la lettre d'absence autorisée (Voir formulaire ci-joint).***

**Remarque :** Afin que la perte de salaire soit couverte, la demande doit être présentée au moment de l'inscription à l'activité de formation. Les salaires seront payés conformément à la politique.

**Montant de salaire estimé :** \_\_\_\_\_

---

**Le formulaire de GARDE D'ENFANTS doit être retourné avec ce formulaire *seulement si vous avez besoin du service de garde d'enfants à l'hôtel.***

---

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES : LUNDI LE 3 OCTOBRE 2022**



DEMANDE D'INSCRIPTION – PAGE 2 de 2  
RÉGION 4 – COURS DE FORMATION

NOM : \_\_\_\_\_

SECTION LOCALE N° : \_\_\_\_\_

En lettres moulées S.V.P.

1. Poste de direction actuellement occupé au sein de la section locale? \_\_\_\_\_
2. Poste(s) de direction déjà occupé(s) dans votre section locale? \_\_\_\_\_
3. Activités syndicales à date : (campagnes, comités, traitement des griefs, santé et sécurité, bureau syndical ou activité pertinente) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
4. Autres activités de formation locales et/ou régionales du SEFPO auxquelles vous avez participé (indiquez l'année)  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
5. Que comptez-vous faire avec les compétences acquises durant ce cours? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'OPSEU/SEFPO s'engage à assurer la participation équitable des membres des groupes désignés à ses programmes de formation. En indiquant votre statut de groupe désigné sur cette demande, vous nous aidez à évaluer nos progrès dans ce domaine.

\_\_\_ Personne autochtone

\_\_\_ Personne racialisée

\_\_\_ Travailleuse

\_\_\_ Personne vivant avec une invalidité

\_\_\_ Francophone

\_\_\_ Jeune travailleur/travailleuse

\_\_\_ Personne LGBTTIAQQ2S\*

(\*lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, transsexuel, intersexué, asexuelle, queer, en questionnement, bispirituel)

Recommandation du/de la délégué(e) du personnel : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du/de la délégué(e) du personnel

Recommandations/commentaires du/de la dirigeant(e) du CEL : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du/de la dirigeant(e) du Comité exécutif local

\_\_\_\_\_  
Poste au CEL

**Veillez renvoyer ce formulaire rempli au plus tard Lundi le 3 Octobre 2022**

Envoyez votre formulaire de participation D'UNEMENT REMPLI au Bureau régional d'Ottawa : Courriel :

[region4@opseu.org](mailto:region4@opseu.org) ou téléc. : (613) 737-0753

# le Formulaire de renseignements relatifs à la lettre d'absence autorisée

nom:	
WIN #:	
nom du ministère:	
locale no:	
nom de l'événement et lieu:	Cours de Formation Région 4 - Hotel et centre de Conférence DEV
détails de l'événement:	N/A
date de début & l'heure du congé:	
date de fin & l'heure du congé:	
article:	
titre du poste:	
branche:	
nom du gestionnaire:	
titre du gestionnaire:	
adresse du gestionnaire: (inclure le code postal)	
courriel du gestionnaire:	
adresse de l'employeur:	

### **Démantèlement du racisme anti-Noirs**

Le cours d'une journée et demie sur le démantèlement du racisme anti-Noirs permet d'augmenter la sensibilisation et de mieux comprendre le problème, et inclut des stratégies pour le démanteler. Il examine ce qu'est le racisme anti-Noirs, ainsi que les points saillants de l'histoire des Noirs, pour nous permettre de mieux comprendre l'histoire de l'esclavage et ses impacts aujourd'hui. Le cours aborde la nécessité de confronter la suprématie blanche. Les participants comprendront mieux comment la colonisation et le concept de race socialement construit ont affecté les Noirs. En outre, le cours met en lumière les efforts passés, présents et futurs visant à lutter contre le racisme anti-Noirs au travail et à l'OPSEU/SEFPO.

Dans ce cours introductif, les participants développeront des compétences et stratégies afin d'identifier et d'intervenir dans des situations de racisme anti-Noirs. Ils utiliseront des études de cas, des vidéos et des scénarios réels pour guider les conversations difficiles. Les participants auront également accès à la terminologie actuelle et auront accès à des outils pour discuter du racisme anti-Noirs avec nos familles, nos confrères et consœurs du syndicat, nos voisins et nos collègues. Ce cours permettra aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour agir contre le racisme anti-Noirs dans notre syndicat.

Ce cours est une activité éducative de base de l'OPSEU/SEFPO, utile à tous les militants syndicaux.

### **Le parcours autochtone: Marcher côté à côté - Première partie**

Aimeriez-vous en apprendre plus sur les peuples autochtones? Saviez-vous que les peuples des Premières Nations, inuits et métis possèdent des traditions, croyances et identités communautaires et culturelles différentes, en plus de certains points communs?

Par le biais d'activités inspirées des enseignements et traditions des peuples autochtones, nous vous transportons au travers des vies des peuples des Premières Nations, inuits et métis, vous permettant en même temps de partager certaines de leurs histoires.

Nous examinons les relations historiques et courantes entre les peuples autochtones et les gouvernements au Canada et dans le monde. Si vous souhaitez en savoir plus sur la riche histoire des peuples autochtones et essayer de comprendre pourquoi il est important de leur apporter votre soutien, ce cours est pour vous.

### **Obligation d'accommoder: Un outil pour des milieux de travail inclusifs (offert en Français et Anglais)**

La législation provinciale et la jurisprudence existante exigent des employeurs et des syndicats qu'ils fournissent des accommodements, en-deçà du seuil de contrainte excessive.

Ce cours interactif examine les rôles et responsabilités de l'employeur, du syndicat et des membres en ce qui concerne l'accommodement des membres qui vivent avec des invalidités et tous les autres groupes protégés en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario. Il contribue à renforcer les aptitudes des militants afin de soutenir les membres qui ont besoin d'un accommodement et d'aider l'employeur à surmonter sa résistance à accommoder ses employés. (Mars 2010)

**Délégué syndical 2: Faire face à l'employeur, améliorer la participation des membres**

**Prérequis : Délégué syndical 1**

Ce cours suit directement Délégué syndical 1 et met l'accent sur la procédure de règlement des griefs, notamment comment enquêter et rédiger un grief, faire face à l'employeur et encourager les membres à participer aux mesures prises en milieu de travail. Les participants utiliseront leur convention collective pour identifier les griefs. Ils se plongeront dans une étude de cas évolutive dans laquelle ils interrogeront un plaignant, rédigeront un grief, feront face à l'employeur à la première étape et feront une présentation sur les questions de sécurité à la partie syndicale du Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail. Ils examineront les éléments d'une mobilisation efficace et développeront une stratégie de campagne pour une section locale. Les participants sont priés d'apporter le document de leur convention collective.

### **Application**

- Les formulaires de demande doivent être signés par le président de votre local et reçus par l'adresse courriel de la Région 4, [region4@opseu.org](mailto:region4@opseu.org) au plus tard le Lundi 3 Octobre 2022 avant 16 h 30. Les formulaires de demande et les documents d'accompagnement doivent être entièrement remplis et reçus à temps pour être pris en considération.

### **Annulation**

- Un membre qui annule sa participation doit informer son président local et l'adresse e-mail de la région 4 dès que possible. Les membres sont responsables de l'annulation des réservations d'hôtel et de tous les frais associés en cas d'annulation tardive.

### **Garde d'enfants/Personnes âgées/Personnes à charge**

- Les membres seront remboursés pour la garde d'enfants à 15,00 \$ l'heure pour un maximum de 12 heures, et 40,00 \$ la nuit, jusqu'à un maximum de 220,00 \$ sur une période de 24 heures.
- Les demandes de garde d'enfants seront honorées pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans inclus, dont le membre est le tuteur.
- Les soins peuvent être fournis par des amis / famille, des services professionnels ou commerciaux, ou tout autre arrangement satisfaisant pour le membre qui fait la réclamation. Les réclamations peuvent être vérifiées et doivent être signées par le fournisseur de services. Un conjoint est exclu sur la liste des fournisseurs de soins admissibles.
- Les membres qui ont la responsabilité des personnes âgées ou dépendantes qui vivent avec eux dans le cadre de leur famille peuvent demander leurs soins.
- Les membres seront remboursés pour les soins familiaux ou auxiliaires à 15,00 \$ l'heure, jusqu'à un maximum de 220,00 \$ sur une période de 24 heures.
- Cette police couvre les dépenses des personnes de plus de 16 ans, résidant en permanence avec et sous la garde d'un membre, qui sont handicapées et / ou âgées. Un conjoint est exclu de la liste des fournisseurs de soins admissibles.
- Si des services de garde d'enfants sont demandés par l'intermédiaire de l'OPSEU/SEFPO à l'éducation, tous les documents doivent être remplis et soumis, et l'enfant doit assister au programme. Si l'enfant n'est pas présent, vous serez responsable du coût total de l'hébergement et du coût des repas à L'Hôtel.

## **DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES**

- Le portail des membres ([opseu.org//members-login](https://opseu.org/members-login)) est le moyen le plus rapide de traiter vos dépenses. Veuillez consulter le didacticiel E-Claim dans votre profil de membre dans le menu Documents. Si vous choisissez d'utiliser une demande de remboursement papier, un seul événement est autorisé sur chaque formulaire. Plusieurs événements sur un formulaire seront retournés au membre pour correction.

## **Logement**

Un bloc de chambres a été réservé à l'hôtel DEV et au centre de conférence pour notre événement OPSEU/SEFPO.

- Les réservations doivent être faites par téléphone au 1-877-832-6416 ou alternativement par courriel avec Nicole, [nmartel@devhotelandconferencecenter.com](mailto:nmartel@devhotelandconferencecenter.com)
- Les membres sont responsables de réserver leur propre hébergement au plus tard le vendredi 28 septembre 2022. Les réservations après cette date sont soumises à disponibilité et les tarifs réguliers des chambres d'hôtel s'appliqueront. Si les membres ne sont pas en mesure d'y assister, ils sont responsables de l'annulation de leur réservation
- Heure d'arrivée: après 16h le vendredi - Heure de départ: avant 11h le dimanche

## **Congés/Pertes de salaire**

- Les salaires perdus ne seront remboursés pour les travailleurs postés que conformément à la politique actuelle de l'OPSEU/SEFPO.
- Le temps libre n'est pas payé pour les formations éducatifs donner la fin de semaine.
- Arrangements de congé / formulaires de demande de congé seront fournis pour être complétés